FORUMS POUR LES CONSOMMATEURS

LE COPAIN DE MA COPINE EST DEALER...

Par Profil supprimé Posté le 24/06/2012 à 18h59

Bonjour,

j'écris sur le forum à ce sujet là car je n'ai toujours pas eu de vraies réponses à ma question.

Je vous explique mon problème:

Je veux vivre en colocation avec une amie c'est-à-dire que l'appartement sera au nom de mon père et que j'hébergerais ma copine mais le problème c'est qu'elle est très amoureuse de son copain qui lui est un dealer. Il la traite comme une vraie princesse, il est vraiment très gentil avec elle j'ai essayé de l'a raisonné là-dessus mais impossible car c'est la première fois qu'elle sort avec un homme aussi sérieux (sans compter son 'activité' bien sûr).

Bref, alors ma question est s'il vient juste deux fois par mois à l'appartement y-a-t-il un risque que la police débarque et l'arrête et me convoque moi et mon père? Ou suis-je trop paranoïaque et je ne risque rien s'il passe que deux fois par mois? En aucun cas il ne ramènera "sa marchandise" chez moi! Mais même ces "délinquants" sont très pistés en général et même si je n'ai rien à me reprocher je ne veux absolument pas être convoqué pour des histoires qui ne me concerne absolument pas et qui peut m'amener plus de problèmes qu'autre chose! Je ne veux prendre aucun risque d'être mêlée à cette histoire... Enfin je ne m'y connais pas trop voilà ce qui m'amène à poster sur le forum pour avoir des réponses.

En vous remerciant d'avance de me répondre.

3 RÉPONSES

bluenaranja - 25/06/2012 à 10h43

Bonjour,

Moi je me suis retrouvée en garde à vue puis à la rue, virée de mon foyer jeune travailleurs pour avoir pris un café avec un ancien ami tox. Juste un putain de café !!

A cette époque je tournais "peu" pour moi, et que des trucs prescrits par le médecin, donc pas illégal - d'ailleurs la police n'a rien retenu contre moi.

Je ne voyais plus mes anciens amis depuis quelques temps, puis j'ai croisé ce type et je suis allée boire un café chez lui.

Il est mort dans la nuit d'une overdose.
J'étais la dernière personne à avoir été vue monter chez lui, je n'avais RIEN à voir dans l'histoire mais ils sont venus m'arrêter pour homicide involontaire !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!! - perquisition, garde à vue fouille au corps - avant de me relâcher en disant que j'étais juste cité en tant que témoin.
Mais je me suis retrouvée à la rue vingt quatre heures plus tard. Le directeur était vert ! Pourtant j'ai demandé aux flics de lui expliquer que j'étais pour rien ds l'histoire - ce qu'ils ont fait - mais trop tard, vous comprenez, il avait prévenu sa direction
et j'avais vingt quatre heures pour aller me faire pendre ailleurs. Pour moi, ça voulait dire retour à la rue.

Voilà, voilà... Les dealers ne sont JAMAIS des gens biens, soit il tourne lui même, et vend pour se procurer sa came - ce qui est pas top.
Soit il tourne pas et vend, et c'est une ordure.
Tous les dealers sont gentils au début !!
Surtout reste bien loin de tout ça, et en plus si l'appart est au nom de ton père et qu'il y a le moindre problème, c sur lui que tout retombera.

Voilà tout ça pour un café !!

Aujourd'hui que je suis sortie de tout ça et que j'ai un enfant, les personnes à problèmes je les garde loin, très loin de moi, j'ai payé le prix fort pour apprendre et sérieux si cette expérience pouvait te servir, ce serait pas si mal.
Tout les dealers sont gentils au début !! Ils y en a même qui sont tellement gentils que les filles se retrouvent toxs et au tapin, et toujours amoureuses !!!!!

Il suffit d'une fois, et que ce jour là les flics décident de le pincer chez sa petite amie - ce qu'ils font une fois sur deux, c'est moins dangereux pour eux, le mec se sent en sécurité, pas d'armes sur lui.
A sept heures du mat ils cassent ta porte en gueulant police, te jettent à bas de ton lit, fouillent partout, jettent tes affaires par terre puis tu dois t'habiller devant eux. Et en route pour la garde à vue !
Et encore, mieux vaut ça que de voir ton amie plonger dans la came, ou toutes les deux !!!
Surtout vu tout le fric qu'il se fait, c'est que c'est un vrai bon dealer - donc méchant et qui en a rien à foutre des autres, qui les voit

comme des pigeons à plumer, et qui tombera un jour ou l'autre !!!
Sans même parler de tous les autres dommages collatéraux liés à ce genre de mec !! Sérieux, ce serait pareil que de vivre avec une grenade dégoupillée sur ta table basse !!

Dans le genre j'ai aussi connu une fille qui est tombée amoureuse d'un tox qui l'adorait, évidemment par amour elle a voulu tout partager, le sida et la came, et quand il est mort trois ans plus tard, elle n'avait que 21 ans et que ses yeux pour pleurer. Elle a pas fait long feu, elle avait tenté de s'égorger et portait un fouloir depuis, et a trouvé sa mort sur un parking de supermarché. Elle avait pas 25 ans et avait eu mention très bien et son bac à 16 ans. Des comme ça j'en ai plein !!

Tiens toi soigneusement éloignée de ce monde de merde, c'est l'enfer sur terre !

Même si ce n'est "que" du shit, les risques de problème avec les flics sont les mêmes. Et, crois en ma longue expérience, les dealers qui réussissent c'est des crevards égoistes qui pensent qu'à leur gueule, ont pas peur de menacer les autres, de les taper, d'avoir une arme, et de venir à l'heure du dîner quand les enfants sont là pour réclamer leur thunes !!!!!

Ta copine joue avec le feu, c'est son droit, c'est aussi le tien de te protéger...

Bonne journée
bluenaranja

Profil supprimé - 25/06/2012 à 11h40

Bonjour palmbeach,

Je suis le modérateur des forums et pour une fois je vais répondre sur un plan plus légal et formel afin de vous éclairer si possible sur ce que vous risquez.

Dans le cadre d'enquêtes, la police bénéficie d'un droit d'investigation qui comprend notamment le droit de perquisition. Votre amie étant la petite copine de ce dealer, si la police enquête sur lui, alors il existe un fort risque qu'elle vienne faire une perquisition à votre domicile. Il est à espérer que si cela arrivait, alors elle ne découvre ni drogue, ni argent pouvant provenir du trafic de drogues. Bien sûr votre amie serait en première ligne mais comme cela se passe chez vous vous pourriez tout aussi bien être impliquée. Car en effet la police ne cherche pas que de la drogue quand elle enquête, mais elle cherche aussi à saisir l'argent issue du trafic.

Un autre point est l'utilisation de l'argent de ce dealer. Si votre amie participe au loyer ou à l'équipement de l'appartement avec de l'argent que lui donne son compagnon, s'il vous offre - ou elle - des cadeaux qui pourraient être payés avec cet argent, alors la justice pourrait vous reprocher un délit de "recel" (5 ans de prison, 375000 euros d'amende). Ceci d'autant plus que vous n'ignorez pas la nature de l'activité du petit copain de votre amie.

Comme vous le voyez vous n'êtes pas à l'abri d'ennuis en acceptant votre amie et surtout son petit copain dealer chez vous.

Cordialement,

Le modérateur.

---

bluenaranja - 28/06/2012 à 14h50

Merci Modérateur,

d'avoir "tempéré" ma réponse par l'exposé des risques encourus vis-à-vis de la loi.
En me relisant, ça faisait un peu message-catastrophe, mais il ne s'agit que de ma propre expérience, et j'ai payé cher pour apprendre cette leçon.
Donc je ne pouvais pas m'empêcher de dire, attention, parfois un acte anodin peut entraîner une cascade d'événements..
Et comme nul n'est sensé ignorer la loi.

bonne journée
blue